

Communiqué de presse
Juin 2023



Inauguration à Valence le jeudi 22 juin

Viagimmo, premier Réseau de franchise dédié au viager, ouvre une nouvelle agence tenue par deux jeunes entrepreneurs à Valence

Créé en 2017 aux Sables-d'Olonne, Viagimmo, premier Réseau de franchise spécialisé dans la vente en viager, démembrement et gestion viagère, poursuit son développement et s'implante à Valence. Cette nouvelle agence du Réseau est dirigée par un duo d'entrepreneurs de 28 ans : Antoine Noyer, natif de la ville, et Thibault Ponserre, déjà à la tête de l'agence Viagimmo de Montélimar, témoins de l'intérêt des millennials pour le viager.

Titulaire d'une licence Banque Assurance Finance et d'un Master Manager de la Stratégie Marketing, Thibault Ponserre a commencé par exercer dans le secteur bancaire avant de poursuivre sa carrière en tant qu'agent immobilier. C'est en 2017 qu'il se lance dans l'entrepreneuriat en créant sa propre structure d'administrateur de biens. Il fait du viager immobilier son fer de lance en 2020, lorsqu'il ouvre sa première agence Viagimmo à Montélimar.

Antoine Noyer est quant à lui licencié en droit et commerce. Il fait ses armes dans une société de services et conseil informatiques en tant que responsable de comptes. Parallèlement, il suit de près le secteur de l'immobilier dans lequel il rêve d'entreprendre. C'est Thibault, son ami de longue date qui va lui présenter les différentes facettes du viager, provoquant chez lui un déclic. Ils décident alors d'ouvrir ensemble leur agence Viagimmo à Valence, la deuxième pour Thibault Ponserre.

« Dans le contexte actuel, ponctué par la réforme des retraites, la question du pouvoir d'achat et les difficultés grandissantes d'accession à la propriété, le viager est résolument dans l'ère du temps. En tant qu'experts viagéristes, nous nous sentons investis d'une triple mission : aider les seniors à améliorer leur quotidien en percevant des revenus supplémentaires grâce à la vente en viager, donner la possibilité à des ménages d'accéder à la propriété grâce à une décote de prix avec le viager occupé et, enfin, faire tomber les a priori qui peuvent encore exister autour de cette transaction », soulignent Thibault Ponserre et Antoine Noyer.



Le Réseau Viagimmo accompagne et forme les candidats souhaitant se spécialiser en viager immobilier, vente à terme et démembrement sous son contrat de Franchise. Sa fondatrice, Sophie RICHARD, elle-même juriste, agent immobilier et viagériste aux Sables-d'Olonne, a transposé son modèle économique local à l'échelle nationale. Le Réseau est déjà présent, entre autres, à Nantes,

Contact Presse Galivel & Associés

Doriane Fougères – Carol Galivel - 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63

galivel@galivel.com – www.galivel.com

Lille, Versailles, Paris, Orléans, Saint-Malo, Vannes, Tours, Thonon-les-Bains, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Toulouse, Rennes, Lyon, Cannes, Marseille... ainsi que dans les DROM-COM.

**Inauguration de l'agence Viagimmo Valence
Jeudi 22 juin à 18h30**

A l'agence Viagimmo de Valence, 23 rue des Alpes, 26000 Valence

04 75 76 03 84 - valence@viagimmo.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 14h à 17h

À propos de VIAGIMMO

Viagimmo, 1^{er} Réseau de franchise de France, accompagne les professionnels souhaitant se spécialiser dans la transaction viagère, la vente à terme et la nue-propriété. Sa fondatrice, Sophie Richard, juriste spécialiste en Droit Immobilier, crée ensuite son agence immobilière en 2012 aux Sables-d'Olonne puis choisit de se spécialiser 100% viager en 2015.

Très rapidement, son chiffre d'affaires est multiplié par 3 : la conquête de ce marché tient ses promesses. Entrepreneur dans l'âme, elle transpose son modèle économique local à l'échelle nationale en 2017. Les premières années sous contrat de Licence de Marque, le réseau évolue en Contrat de Franchise le 1er janvier 2022.

En constante progression en France, le viager est un dispositif de vente immobilière attractif à la fois pour les seniors désireux d'augmenter leurs revenus, tout en restant ou non à leur domicile ; et pour les personnes souhaitant réaliser un investissement immobilier (viager occupé) ou l'achat de leur résidence principale à moindre coût (viager libre).

Viagimmo propose également des transactions en vente à terme, alternative à la vente traditionnelle. Ce dispositif permet aux vendeurs trop jeunes pour vendre en viager, de percevoir une mensualité indexée non imposable, complétant leur revenu habituel.

Site Internet : <http://www.viagimmo.fr/>

Contact Presse **Galivel & Associés**

Doriane Fougères – Carol Galivel - 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63

galivel@galivel.com – www.galivel.com